

## NOUVEAU A PONT-A-MARCO

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous informer du début des permanences du Bus de l'Accès au Droit à Pont-à-Marcq. Des avocats bénévoles accompagnés d'étudiants en Droit vous recevront afin de répondre, gratuitement et sans rendez-vous, aux questions juridiques que vous vous posez.

Ces permanences auront lieu le 4<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 9h00 à 10h20 et dès le lundi 24 avril 2023, parking de la Salle Polyvalente 20 Rue Germain Delhaye en partenariat avec France Services Pont-à-Marcq.

Plus d'informations sur le site internet [www.busdelacesaudroit.fr](http://www.busdelacesaudroit.fr) avec toutes les dates et destinations du Bus de l'Accès au Droit.

Parlez-en autour de vous !



**Le Bus de l'Accès au Droit**  
[www.busdelacesaudroit.fr](http://www.busdelacesaudroit.fr)

ACCÉDEZ À VOS DROITS

Permanences juridiques gratuites

Permanences sans rendez-vous

Accessible à tous